

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE***Levisticum officinale***1. Identification de la substance et de la société :*****1.1 Identificateur de produit :***

- Nom du produit : Livèche, huile essentielle
- Nom botanique : Levisticum officinale
- N° CAS : 8016-31-7
- N° CE : 284-292-7
- Numéro d'enregistrement REACH : non enregistré

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

- Usage : Industriel et/ou domestique
- Utilisation : Alimentaire/cosmétiques/parfums, produits parfumés
- Description : Huile essentielle 100% pure et naturelle obtenue par distillation à la vapeur d'eau des feuilles de Levisticum officinale koch, de la famille des Apiaceae
- Origine : France

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

- Société : DOMAINE DES AROMES FRANCAIS
- Adresse : Les adrets
26110 Saint Sauveur Gouvernet
- Tel : 06-11-87-61-18
- Mail : contact@domainedesaromesfrancais.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence :Centre antipoison France (PARIS) : +33(0)1 45 42 59 59 <http://www.centres-antipoison.net>**2. Identification des dangers :*****2.1 Classification de la substance ou du mélange :***

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations :

Classe de danger	Catégorie de danger
Danger par aspiration	Catégorie 1 Asp. Tox.1

Irritation oculaire	Catégorie 2 Eye irrit.2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 Skin. Sens.1
Irritation cutanée	Catégorie 2 Skin irrit 2
Dangereux pour le milieu aquatique, toxicité aigue	Catégorie 1 Aquatic acute 1
Dangereux pour le milieu aquatique, toxicité chronique	Catégorie 1 Aquatic Chronic 1

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Eléments d'étiquetage :

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 et ses adaptations :

- Pictogrammes :



- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger :
 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
 - H315 Provoque une irritation cutanée
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux
 - H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
 - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseil de prudence :
 - Prévention
 - P261 Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 - P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation
 - P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 - P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 - P273 Eviter le rejet dans l'environnement.
 - P280 Porter des gants, des vêtements et des lunettes de protection.
 - P301+ P310 + P331 En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir
 - P391 Recueillir le produit répandu

2.3 Autres dangers :

Ne contient pas de substances PBT/vPvB ≥0.1% évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

3. Composition/Informations sur les composants :

3.1 Substances :

Principal constituant : Levisticum officinale

3.2 Mélange :

Classification selon la directive 67/548/CEE

Nom	N°CE	CAS	Catégories	Mention de danger	Min	Max
Beta-Phellandrene	209-081-9	555-10-2	Asp. Tox. 1 Flam. Liq. 3	H304 H226	20	50
Alpha-Terpinal acetate	201-265-7	80-26-2	Aquatic Chronic 2	H411	20	50
Limonene (D)	227-813-5	5989-27-5	Flam. Liq. 3 Skin Irrit. 2 Skin Sens Asp. Tox. 1 Aquatic acute 1 Aquatic chronic 3	H226 H315 H317 H304 H400 H412	10	20
Myrcene	204-622-5	123-35-3	Asp. Tox. 1 Eye Irrit. 2 Aquatic Acute Aquatic chronic 2 Flam. Liq. 3 Skin Irrit 2	H304 H319 H400 H411 H226 H315	10	20
Alpha-Terpinéol	202-680-6	98-55-5	Eye Irrit. 2 Skin Irrit. 2	H319 H315	5	10
Alpha-Pinene	201-291-9	80-56-8	Asp. Tox. 1 Acute Tox. 4 Aquatic acute 1 Aquatic chronic 1 Flam. Liq. 3 Skin Irrit. 2 Skin Sens. 1B	H304 H302 H400 H410 H226 H315 H317	1	5
Cis-beta-Ocimene	222-081-3	3338-55-4	Asp. Tox. 1 Aquatic Acute 1 Aquatic chronic 2 Flam. Liq.3 Skin Irrit. 2	H304 H400 H411 H226 H315	1	5
p-Cymene	202-796-7	99-87-6	Repr. 2 Flam. Liq.3 Asp. Tox. 1 Aquatic Chronic 2	H361 H226 H304 H411	1	5
Alpha-Phellandrene	202-792-5	99-83-2	Flam. Liq. 3 Asp. Tox. 1 Aquatic chronic 1 Aquatic acute 1	H226 H3304 H410 H400	1	5

Nom : Huile Essentielle de Livèche feuille

Beta-Pinène	204-872-5	127-91-3	Asp. Tox.1 Aquatic acute 1 Aquatic chronic 1 Flam. Liq.3 Skin Irrit. 2 Skin sens 1B	H304 H400 H410 H226 H315 H317	1	5
Gamma-Terpinène	202-794-6	99-85-4	Repr.2 Flam. Liq Asp . Tox.1	H361 H226 H304	1	5
Terpinolene	209-578-0	586-62-9	Asp. Tox. 1 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1 Skin Sens. 1B	H304 H400 H410 H317	1	5
Camphene	201-234-8	79-92-5	Eye Irrit. 2 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1 Flam Sol 2	H319 H400 H410 H228	1	5

4. Premiers secours :

4.1 Description des premiers secours

Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste contacter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau en écartant les paupières. En cas de malaise ou de doute consulter un médecin. Si la victime porte des lentilles, rincer immédiatement les yeux, enlever les lentilles après rinçage.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau, ne pas faire vomir sauf indication contraire, consulter un médecin.
Inhalation excessive	Fournir de l'air frais, si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et symptômes, se reporter à la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires

En cas de doute ou si des symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais faire ingérer à une personne inconsciente.

5. Mesure de lutte contre l'incendie :

5.1 Moyens d'extinction :

- Moyens d'extinction appropriés : Extincteurs à gaz carbonique ou à poudre, extincteurs à mousse
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau direct

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Production possible de fumées toxique en cas de feu.

5.3 Conseils aux pompiers :

- Eviter de respirer les vapeurs et les fumées dégagées
- Utiliser un masque
- Si le feu n'est pas important recouvrir à l'aide de terre, de sable ou d'une couverture
- Ne pas attaquer le feu avec de l'eau : l'eau au lieu d'étouffer a tendance à alimenter le feu, certains produits aromatiques comme les huiles essentielles ont la faculté de flotter sur l'eau

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

- Eviter l'inhalation et le contact avec la peau et les yeux.
- Eloigner toutes sources d'inflammation.
- Aérer les locaux
- Ne pas fumer

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

- Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.
- En cas de pollution environnementale, informer les autorités compétentes

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

7. Manipulation et stockage :

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

- Prévention des incendies : Interdire l'accès aux personnes non autorisées
- Equipment et procédures recommandés : Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail
- Equipements et procédures interdits : Fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Il est recommandé de stocker dans les emballages d'origine fermés, à l'abri des sources de chaleur et en évitant les différences de températures trop grandes.

Aérer les locaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se conformer à la réglementation, pas de recommandation particulière.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

8.1 Paramètres de contrôle

Pas d'information complémentaire disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Pictogramme d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :



Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus. Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection du corps : Eviter le contact avec la peau, porter des vêtements de protection appropriés. Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées
- Protection des mains : Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374. Type de gants conseillés : Caoutchouc Nitrile, PVA (Alcool polyvinyle), les gants doivent être imperméable conformes à la norme NF EN374
- Protection respiratoire : Un masque est recommandé dans des locaux mal aérés.
- Protection des yeux : Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide. Eviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN166. Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

9. Propriétés physique et chimiques :

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Etat Physique :	Liquide
Qualité :	Huile essentielle biologique, 100% pure et naturelle
Couleur :	Jaune clair, brun
Odeur:	Caractéristique
PH :	Information non disponible
Point de fusion :	Non déterminé
Point initial d'ébullition :	Information non disponible
Point d'éclair :	>60°C
Taux d'évaporation :	Information non disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non déterminé
Pression de vapeur :	Non déterminé
Densité de vapeur :	Non déterminé
Densité :	Min : 1.010 Max : 1.090
Solubilité dans l'eau :	Non déterminé
Température d'auto inflammabilité :	Information non disponible
Température de décomposition :	Information non disponible
Propriété explosives :	Non déterminé
Viscosité :	<= 20.5 mm ² /s

Nom : Huile Essentielle de Livèche feuille

Société : Domaine des Arômes Français

Version N°1

Propriété comburantes :

Ne contient aucune substance susceptible de s'enflammer.

Autres données :

Indices de réfraction à 20°C :

Min : 1.47 Max : 1.495

Densité relative de vapeur à 20°C :

Pas disponible

Densité relative :

0.89-0.95

Principaux constituants :

alpha-Phellandrene, alpha-Pinene, beta-Caryophyllene, beta-Farnesene, beta-Pinene, cis-beta-ocimene, Limonene, Estragole, gamma-Terpinene, Geranyl acetate, Linalool, Myrcene, p-Cymene, beta-phellandrene, Terpinolene, trans-beta-ocimene

L'origine naturelle des produits ne permet pas d'obtenir une composition identique pour chaque production. Ces valeurs sont indicatives et n'excluent pas la possibilité de légères variations.

Conditions de conservation : Conserver à l'abri de l'air, de la lumière, et à température modérée et stable. Produit stable dans les bonnes conditions de stockage et d'utilisation.

Durée de vie :

Date limite d'utilisation optimale (DLUO) 3 ans à compter de la date d'expédition ; au-delà le produit peut être utilisé sous réserve d'un contrôle physique, organoleptique et analytique effectués par le client.

10. Stabilité et réactivité :

10.1 Réactivité :

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2 Stabilité chimique :

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la section 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune, selon nos connaissances dans les conditions normales d'utilisations

10.4 Conditions à éviter :

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées

10.5 Matières incompatibles :

Pas d'information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. Informations toxicologiques :

*11.1 Informations sur les effets toxicologiques :*Toxicité aiguë- Orale-cutanée et Inhalation

Non classé

HE Livèche Feuille (8016-31-7)

DL50 orale rat 3400 mg/kg

Alpha-Pinene (8056-8)

DL50 orale 500mg/kg de poids corporel

Alpha-terpineol (98-55-5)

DL50 orale 4300 mg/kg de poids corporel

Camphene (79-92-5)

DL50 orale >5000 mg/kg de poids corporel Animal : mousse

Cis-beta-Ocimene (3338-55-4)

DL50 orale 5000mg/kg de poids corporel

Gamma-Terpinene (99-85-4)

DL50 orale 3850 mg/kg de poids corporel

Myrcene (123-35-3)

DL50 orale >3380 mg/kg de poids corporel Animal : mousse

P-Cymene (99-87-6)

DL 50 orale 4750 mg/kg de poids corporel

Terpinolene (586-62-9)

DL50 orale 3775 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée :

Provoque une irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Provoque une sévère irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Peut provoquer une allergie cutanée

Toxicité pour la reproduction :

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Myrcene (123-35-3)

LOAEL 250 mg/kg de poids corporel Animal : rat, Guideline : OECD

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

*12. Informations écologiques :**12.1 Toxicité :*

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Les données ne sont pas disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Les données ne sont pas disponibles

12.4 Mobilité dans le sol :

Les données ne sont pas disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les données ne sont pas disponibles

12.6 Autres effets néfastes

Les données ne sont pas disponibles

13.Considérations relatives à l'élimination :

13.1 Méthode de traitement des déchets :

Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Conserver l'étiquette du récipient. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur, selon la directive 2008/98/CE pour l'Europe.

13.2 Nettoyage :

Le nettoyage se fait à la vapeur d'eau avec aération du local.

14.Informations relatives au transport :

14.1 Numéro ONU :

UN3082

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies :

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A

14.3 Classes de danger pour le transport



14.4 Groupe d'emballage :

III

14.5 Dangers pour l'environnement :



Oui

15. Informations réglementaires :

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

a) Règlement UE :

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

HE Livèche feuille n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

HE Livèche feuille n'est pas sur la liste Candidate REACH

HE Livèche feuille n'est pas soumis au règlement (UE) N°649-2012 du Parlement européen et du conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

HE livèche feuille n'est pas soumis au règlement (UE) N°2019/1021 du Parlement européen et du conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

HE Livèche feuille n'est pas soumis au règlement (CE) N°1005/2009 du Parlement Européen et du conseil du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement eurpéen et du conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de pécuseurs de drogues

b) Directives nationales

Suisse : Classe de stockage : LK 6.1- Matières toxiques

15.2 Evaluation de la sécurité chimique :

Données non disponible

-

16. Autres informations :

Cette fiche de sécurité complète la fiche technique du produit mais ne la remplace pas. Ces informations ont été établies au mieux de nos connaissances à la date indiquée et sont données de bonne foi.

Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas d'utilisation du produit pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Récapitulatif des abréviations, mention de danger et phrase de risque :

Mention de danger	Descriptions
H226	Liquides et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H410	Très toxiques pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxiques pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Phrase de risque	
R10	Inflammable
R22	Nocif en cas d'ingestion
R38	Irritant pour la peau
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R50/53	Très toxiques pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme
R51/53	Toxiques pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
Phrases de sécurité :	
S24	Eviter le contact avec la peau
S37	Porter des gants appropriés
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant
S60	Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux
S61	Eviter le rejet dans l'environnement
Abréviations	
ADR	Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par la route.
CAS	Chemical Abstracts service (numéro d'enregistrement auprès du chemical abstracts service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
EINECS	European inventory of existing commercial chemical substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)
REACH	Registration, Evaluation, Autorisation and restriction of chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)
IMDG	International maritime dangerous goods code (code maritime international des marchandises dangereuses)

FICHE DE DONNES DE SECURITE

Date : 15/02/2022

Société : Domaine des Arômes Français

Version N°1

Nom : Huile Essentielle de Livèche feuille

IATA	Association internationale du transport aérien
N.S.A	Non spécifié ailleurs
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
WGK	Wassergefahrdungsklasse (water hazard class)
BIO	Produit issu de l'agriculture biologique, certifié par ecocert sas FR-BIO-01